

Bonjour,

Nous sommes un regroupement de résidents et voulons acheter un terrain en bordure du Lac à la Pêche à St-Mathieu du Parc, en Mauricie.

Nous allons probablement créer une OBNL et faire une offre à la compagnie propriétaire du terrain de 12,000 mètres carrés, pour en faire une zone protégée à perpétuité.

On demandera de l'aide financière à des organismes de protection de la faune et de la flore mais avant cela nous avons besoin d'une évaluation écologique du terrain.

On me réfère à vous. Pouvez-vous nous aider? Et si oui, combien coûte une évaluation?

Merci de nous donner un aperçu afin que nous ayons en tête tous les coûts qui se rattachent à l'achat du terrain, avant de faire une offre aux propriétaires.

Bonne journée

Johane Despins

514 688-7248

johane.despins@gmail.com